



Fossé de séparation entre les terres hautes du bourg, à droite, et les marais desséchés, à gauche, au sud du bourg.

IVR52\_20188500749NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés